



**AVENANT N°1**  
**A l'Avis de Course**  
**Du Martinique Cata Raid 2023**

**Modification de l'article 4, il faut lire :**

**DROITS A PAYER**

Les frais d'inscription requis sont de **550 € par personne soit 1100 € par équipage et de 850€ si l'hébergement est pris en charge par l'équipage à régler au plus tard le 23 octobre 2022. Si toutefois, des coureurs veulent s'inscrire au-delà de cette date, ils le pourront mais leur hébergement reste complètement à leur charge et la date limite sera le 30 novembre 2022.**

En cas de désistement les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure (décès, grave maladie) avant le 27 novembre 2022, après décision de l'Autorité Organisatrice qui pourra exiger un certificat médical ou un justificatif. Passée cette date, aucun remboursement ne sera possible.

**Si nous nous trouvons de nouveau dans une situation sanitaire compliquée au 19 décembre 2022, la manifestation sera annulée et les frais d'inscription seront remboursés dans son intégralité.**

**Le Directeur de course,**

**B. LECOMTE.**